

## Discours des Vœux du Nouvel An Dimanche 14 janvier 2018

Bonjour à toutes et tous et bienvenue dans cette salle polyvalente de notre Foyer municipal qui nous accueille chaque début de nouvelle année pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Merci à vous qui avez répondu à notre invitation et qui, par votre présence, montrez votre attachement à notre commune.

Je remarque et salue la présence cette année :

- de notre Député, Jean-Claude BOUCHET ;
- de notre Conseiller départemental, vice-président du Conseil départemental, Maire de Cheval Blanc, Christian MOUNIER ;
- des Maires des communes de Saint Martin de la Brasque, Sannes et Mirabeau et des représentants des communes de Cadenet et Pertuis ;
- des représentants de la Gendarmerie de Cadenet ;
- du Chef du Centre de secours des Sapeurs Pompiers de Cucuron et ses personnels ;
- de la directrice du groupe scolaire ;
- des acteurs économiques de notre commune : artisans, commerçants, professions libérales ;
- des présidents et représentants de nos associations et de tous les bénévoles ;
- de toutes les personnes qui s'engagent à nos côtés pour la sécurité de la commune, membres du plan communal de sauvegarde, de la participation citoyenne, des diverses commissions ;
- des membres du personnel municipal ;
- enfin, des élus du Conseil municipal, ainsi que des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

La cérémonie des vœux est par nature une manifestation à part parmi toutes les organisations municipales.

En effet, c'est la première cérémonie de l'année, c'est l'occasion pour le Maire et ses conseillers de vous présenter leurs vœux, de faire une rétrospective de l'année passée, et de se projeter dans la suivante ; c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement et votre action pour Cucuron.

Cette année, mon propos s'articulera autour de la notion d'intérêt général.

J'ai trouvé sur Internet la définition suivante : "*En France, l'intérêt général n'a pas de réelle valeur constitutionnelle. C'est une notion floue et mal définie. Il est néanmoins le fondement du droit public qui en définit le cadre et notamment ses corollaires comme l'utilité publique, l'ordre public, le domaine public, les services publics...*".

Dernièrement, lors d'une conversation, j'évoquais ce problème avec l'un d'entre vous et, au terme de notre entretien, nous sommes arrivés à la conclusion que, tout compte fait, **la somme des intérêts personnels n'a jamais fait l'intérêt général**. J'aime bien ce constat car il résume parfaitement dans quel état d'esprit je tiens à ce que l'on appréhende et traite les affaires communales.

Mais, alors même que vos élus au Conseil municipal ont bien compris le message et que nous mettons, tous ensemble, beaucoup de volonté et de cœur à l'ouvrage afin d'avancer et de construire un avenir pour notre village, voilà que quelques esprits chagrins m'invectivent par la critique, motivés non pas par l'intérêt général, mais trop souvent par leurs propres intérêts ou par leur mauvaise foi lorsqu'ils se sont eux-mêmes mis en situation irrégulière vis-à-vis de la collectivité.

Certes, chacun a le droit de s'exprimer, d'émettre une opinion, de critiquer : c'est l'expression de la démocratie. Ce qui est plus difficilement admissible, c'est lorsque ces mêmes donneurs de leçons ne respectent pas les règles. Comment alors pouvoir espérer convaincre qui que ce soit ? Comment alors espérer progresser et bâtir au lieu de démolir ? Sincèrement, je plains beaucoup ces gens-là et je les invite, si tant est qu'ils soient en capacité de m'entendre, à venir me parler. Je saurai écouter leur rancœur, calmement, sans haine ni passion et nous n'aurons nul besoin des réseaux sociaux pour nous exprimer et trouver ensemble des solutions.

Voilà ! Je tenais à dire cela publiquement car voyez-vous, je pense que notre vie en société est déjà suffisamment compliquée et difficile sans avoir besoin d'en rajouter une couche à l'échelon communal. Alors, si je peux être d'une quelconque utilité, sans clientélisme aucun et dans la mesure des moyens dont je dispose, c'est bien volontiers que je suis et resterai à la disposition de chacun de mes concitoyens jusqu'à la fin de mon mandat.

Mais n'oublions pas aussi que nous avons à gérer le bien public et que nous avons le devoir de bien le faire. A l'heure d'aujourd'hui, notre mission se complique quelque peu par l'obligation que nous avons désormais de devoir opérer des choix plus drastiques parmi tout le potentiel de projets dont la commune pourrait bénéficier.

Depuis 2013, suite à la réduction de la dotation globale de fonctionnement et aux divers transferts de charges de l'Etat vers nos collectivités, notre budget a été régulièrement rogné. Le conseil municipal a fait le choix de stabiliser les taux de taxes et de réduire certaines dépenses, notamment de fonctionnement: 1.512.000 € en 2016 pour 1.260.000 € en 2017, **soit une économie de 249.000 €** ! En revanche, les investissements, garants du développement de notre commune, se sont poursuivis sans relâche pour atteindre un montant de 1.851.000 € ! Tout cela est donc allé dans le bon sens, tout en répondant aux besoins exprimés, et je pense là plus particulièrement aux travaux importants entrepris dans la réhabilitation complète du **Groupe scolaire** et à la réalisation de la première tranche de travaux d'implantation d'un espace de loisirs et détente sur le site de **La Ferrage** auxquels viennent s'ajouter :

- la réfection de la rue Albert Donnadiou et de la rue du Marché ;
- la reprise du revêtement sur les secteurs les plus abimés des Chemins des Patins et du Plan ;
- le nettoyage et débroussaillage du cheminement piétons entre les sites du tennis et celui de La Ferrage ;
- l'installation d'un bungalow au tennis ;
- la rénovation complète du local en rez de chaussée et changement de chaudière à la Maison des Associations ;

- l'établissement d'une conduite des eaux pluviales cours Pourrières devant le nouvel immeuble "Lou Soulèu" face au SPAR et la création de places de parking zone bleue et arrêts-minute ;
- la remise en état des salles au sous-sol du Musée et la réfection de l'escalier en pierre permettant d'y accéder.

Pour 2018, nous allons concentrer notre attention sur les projets en cours à finaliser avant la fin du présent mandat et continuer à assurer la gestion de notre quotidien au mieux de nos possibilités.

C'est ainsi que je pense notamment au transfert définitif en 2020 du Centre de Secours des Sapeurs Pompiers du site de l'Etang vers le local actuel des Services Techniques après études et travaux d'adaptation qui seront réalisés en 2018 et 2019 puisque la convention régissant ce programme a été entérinée entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la commune.

Nous poursuivrons aussi l'élaboration du projet de création de logements sur le site du cours Pourrières qui a pris du plomb dans l'aile suite à des divergences de conception entre les différents Architectes des Bâtiments de France qui se sont succédé sur ledit projet. Vous me permettrez de ne pas commenter plus avant les péripéties de ce dossier, au risque de vous taper une crise de nerfs en direct qui nuirait gravement à ma santé ... et à vos oreilles ! Plus sérieusement, ce qu'il est important de noter pour 2018 et 2019, c'est que nous allons devoir marquer une pause et sélectionner précisément la nature de nos investissements afin de boucler les dossiers en cours.

Quant à notre fonctionnement, je suis actuellement en recherche d'économies substantielles qui pourraient être réalisées par le biais de la mutualisation, dont on parle beaucoup maintenant, et qui pourrait faire l'objet d'une nouvelle stratégie financière. Je dois vous dire que d'autres communes voisines y pensent également et les excellents contacts que nous avons notamment avec Ansois et Villelaure devraient nous permettre d'entamer une approche de ce concept de mutualisation de moyens orientée vers l'obtention de nouvelles marges de manœuvre. En effet, nous pouvons, par ce biais, continuer à offrir un service public de qualité en faisant aussi bien, voire mieux, tout en dépensant moins. C'est ce qu'on appelle "faire des économies d'échelle". Il convient donc de ne pas négliger cette opportunité tout en veillant au maintien de notre niveau de qualité de vie. J'aurai donc l'occasion d'évoquer à nouveau cela, dans la mesure où des pourparlers seront engagés avec les communes intéressées.

Cependant, et dans le même ordre d'idées, je me dois de vous faire part de ma déception à propos de notre intégration en 2017 à la Communauté de Communes COTELUB. Sans entrer dans le détail, disons que ... les choses ne se sont pas passées comme nous l'aurions souhaité puisque Cucuron, village qui figure en quatrième position en nombre d'habitants sur les seize communes que compte la communauté, a été écarté et n'est plus représenté au sein du staff des dirigeants qui comprend le président assisté de neuf vice-présidents. Il en va pratiquement de même pour Villelaure et quelque part, cela nous pose question quant à l'assurance du maintien de la cohésion nécessaire et équitable dans le choix des orientations à définir pour l'avenir. Nous verrons bien ce qu'il adviendra de tout cela, sachant que nous saurons raison garder tout en ne délivrant aucun blanc-seing à l'équipe dirigeante.

Pour revenir à Cucuron, à l'heure du bilan annuel, je constate toutefois que la balance penche en faveur de l'actif, en ce sens que nous avons pu et su traiter les dossiers les plus importants qui sont généralement les plus urgents.

Je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe pour tout le travail accompli cette année encore et plus particulièrement ceux des élus qui se sont investis sur les chantiers très importants du Groupe scolaire et du site de La Ferrage.

J'associe à ces remerciements tout le personnel communal qui œuvre chaque jour afin de nous rendre la vie plus facile et pour que Cucuron conserve son image d'un village agréable, accueillant et authentique, ce qu'il n'a jamais cessé d'être au cours de son histoire.

Je vous l'ai dit à plusieurs reprises par le passé : sans tout ce monde autour de moi, je serais, comme nombre de mes collègues maires, dans l'incapacité la plus totale d'entreprendre quoi que ce soit. Je n'ai de consistance qu'à travers tous ceux qui m'entourent, me secondent, m'aident à accomplir ma tâche et, croyez-moi, j'en suis pleinement conscient et je sais ce que je leur dois.

A cela, il faut ajouter que si les initiatives d'un conseil municipal relèvent, le plus souvent, d'une obligation légale, elles ne permettent pas de résoudre tous les problèmes, de répondre à tous les besoins des habitants. Aussi, je tiens à saluer également les efforts accomplis par nos associations, pour relayer ces initiatives et compléter l'action municipale. Je veux par là rendre hommage au dévouement de tous ceux qui agissent bénévolement au service de la vie associative, pour le plus grand bien de Cucuron.

Enfin, il me reste à vous transmettre mes vœux pour 2018.

En cette période troublée, où à différents endroits de la planète la situation est très tendue, la paix reste le bien le plus précieux.

Pour la France, je souhaite également la paix, une sérénité si possible retrouvée et une amélioration de notre économie pour le bien de tous. Les Maires de toutes les communes le crient haut et fort, relayés par une majorité de nos parlementaires. Mais serons-nous entendus en haut lieu, surtout du fin fond de nos petites communes rurales ?

Pour vous tous ici présents, fidèles à Cucuron et à notre terre de Provence : *vous souvete uno bono annado bèn granado e qu'aquesto annado vous adugue lou bonur, la pas, la joio, la santa, l'amour e coumplisse tóuti vòsti proujèt !*

Et comme le veut la tradition cucuronnaise, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter :

**Bonne année !**

Vive la République ! Vive la France ! Et ... Vive Cucuron !